

« MIEUX COMPRENDRE LES MIGRATIONS ! »



Des réfugiés syriens à Budapest.

© Mstyslav Chernov / Wikimedia Commons

Dans un contexte où le débat public est devenu difficile et parfois impossible, où la passion l'emporte sur la raison, le récent projet « Migrations en questions » propose **un nouvel espace de discussions**. L'objectif : **permettre aux citoyens de mieux comprendre les migrations. Et poser ainsi les jalons d'un dialogue dépassionné et informatif, sur la base de données scientifiques.**

MIGRATIONS EN QUESTIONS

La réappropriation par les citoyens de leur place dans le débat public est un défi démocratique, en particulier dans la perspective de la campagne électorale européenne de 2019.

La récente plateforme web migrationsenquestions.fr, permet à tout un chacun de poser toutes les questions en lien avec les migrations. Des chercheurs leur répondront sous forme de vidéos pédagogiques de 3 min. Et de nombreux débats gratuits et ouverts à tous seront organisés en région. Fin avril par exemple, vous pourrez même poser directement vos questions aux chercheurs, dans le Vaucluse (Vaison-la-Romaine), les Bouches-du-Rhône (Marseille) et l'Hérault (Lunel). L'association Res publica s'engage aux côtés de l'ONG European Migration Law pour organiser, en partenariat avec Sans Transition ! des débats publics locaux. A vos souris : vous avez jusqu'à fin janvier pour poser toutes vos questions en ligne !

Plus d'infos :
migrationsenquestions.fr, respublica.asso.fr
et europeanmigrationlaw.eu



« Apporter une information scientifique »

Yves Pascouau est docteur en droit, chercheur et fondateur de l'ONG European Migration Law. Spécialiste de la question migratoire depuis 20 ans, il est à l'initiative du projet Migrations en questions. Tribune à ce chercheur engagé.

« 71 % des Français se sentent mal informés sur les questions d'immigration et d'intégration. En partant de ce constat, nous avons voulu laisser la possibilité à chacun de poser toutes ses questions sur le sujet pour s'informer objectivement. La force du projet : c'est de trouver la bonne personne, un(e) chercheur(e), pour répondre sans parti pris aux citoyens. Nous avons pour l'instant reçu une centaine de questions sur la plateforme web dédiée. Et nous avons tissé un réseau de chercheurs européens à qui nous avons demandé de répondre à ces questions.

Parmi les interrogations posées, on a souvent des questions comme : « C'est quoi un migrant ? » ; « Combien coûte l'immigration ? »... Pour cette dernière question par exemple, nous avons répondu que l'impact de l'immigration est à minima neutre et au mieux positif pour l'économie. Autrement dit, les études régulières menées notamment par l'OCDE, l'organisation de coopération et de développement économiques, n'amènent jamais à considérer que la migration puisse avoir un impact négatif sur

l'économie d'un pays. Car généralement, les migrants sont plutôt jeunes et en bonne santé. Le plus souvent, ils travaillent et cotisent. De fait, ils coûtent peu en matière de soins de santé.

Si les études démontrent que les migrants contribuent plus qu'ils ne reçoivent en terme de prestations sociales, la question du coût de l'immigration ne peut se résumer à une approche strictement comptable ou budgétaire.

D'autres questions sont plutôt relatives à l'identité, aux religions de ces migrants et leur compatibilité aux valeurs de l'UE. Nous avons aussi reçu la question suivante : « Pourquoi entend-t-on si souvent parler des migrants de manière négative ? » Cette dernière a été soumise à un professeur de psychiatrie de la Fondation Lilian Thuram, membre du comité d'accompagnement et nous y répondrons prochainement. »



« J'apporte une approche juridique »

La parole à Sylvie Saroléa, juriste et professeur à l'Université Catholique de Louvain (Belgique). Elle fait partie des chercheurs qui ont accepté de répondre aux questions des citoyens sur ce projet. Elle a suivi la récente signature du Pacte mondial pour des migrations sûres, régulées et ordonnées, signé par 162 États à l'ONU en décembre.

« J'adhère au projet Migrations en questions car je pense qu'il est

essentiel de proposer des éclairages objectifs et pédagogiques ! Comme rappeler les règles juridiques qui encadrent le statut des migrants. Je peux par exemple répondre à la question « C'est quoi un migrant ? » ou à une question plus délicate que j'ai reçue récemment : « Pourquoi ne pas enfermer tous les sans papiers, pour les expulser en une fois ? ».

Pour la première question, les migrants ont des statuts différents d'un point de vue juridique s'ils sont demandeurs d'asile, en regroupement familial, étudiants ou chercheurs voire migrants économiques. Ils bénéficient de droits différents dans l'UE selon leurs statuts, droit à l'emploi, aux soins de santé, à la scolarisation...

La seconde question donne l'impression qu'une solution simple et efficace permettrait de résoudre une partie de la question migratoire. Or dans nos sociétés, la liberté reste la règle et la détention l'exception. Avant d'aller jusqu'à la détention, il convient juridiquement de s'assurer qu'ils ont eu accès à des procédures correctes, transparentes et équitables. En outre, certains sont dans des phases transitoires : en vue d'une régularisation pour motifs familiaux, professionnels... Enfin et plus pratiquement, les sans-papiers ne vont pas tous au même endroit, viennent de pays qui ne les reconnaissent pas, ...

Autre éclairage : même si quelqu'un est en situation illégale, rien ne dit dans certains cas que la personne ne voudra pas partir d'elle-même. Or les procédures de retour volontaires sont souvent insuffisantes, peu accompagnées, alors qu'elles peuvent parfois être co-construites. Il faut privilégier ces voies amiables, concertées.

Quoiqu'il en soit, l'être humain a toujours bougé pour sa survie. C'est lié à son instinct. Je crois qu'on n'arrêtera pas les migrations, mieux vaut les gérer. C'est l'idée du récent pacte « migrations », qui invite les États à mieux gérer, de manière bilatérale ou multilatérale les migrations. »